DLP 19-2-79079880

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

n° 533 A.D.

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE"

(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX - B.P. 355 - 62005 ARRAS -

Tel 23.09.35

Rég. recettes Dir. Dép. Agric.
13, Grand-Place - 62022 ARRAS

C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL

60 Francs

BULLETIN n° 139 du 13 FEVRIER 1979

ARBORICULTURE FRUITIERE

TRAITEMENT D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS

Ces traitements sont très utiles. Ils contribuent pour une large part au maintien du bon état sanitaire général du verger, à condition qu'ils soient associés à des mesures prophylactiques simples. On rencontre de plus en plus souvent des attaques importantes de chancres à Nectria. Les nouvelles plantations semblent y être particulièrement sensibles. Vous ne devez pas oublier que les chancres sont des abris parfaits pour de nombreux ravageurs tels que les pucerons et la sésie. Nous avons connaissance d'attaques importantes de sésie dans quelques vergers de la circonscription se traduisant par la perte de nombreux arbres.

Les mesures prophylactiques consistent à :

- éliminer par la taille les rameaux morts, chancreux ou dépérissants,
- désinfecter et curer très soigneusement les chancres situés sur les rameaux mais aussi au collet des arbres. Les plaies sont enduites de peinture ou de pâte spéciale (type Kankertox, Quinochancre, Santar etc...),
- détruire par le feu tous les déchets de taille porteurs de maladies ou de symptômes douteux,
- enfouir les feuilles mortes pour réduire les risques printaniers de tavelure.

Ces mesures prophylactiques sont complétées par des traitements chimiques réalisés avant le réveil de la végétation. Ces traitements visent à détruire les végétaux indésirables (mousse, lichens), les formes hivernantes de parasites (insectes, acariens, psylles).

Pendant le repos hivernal, on peut utiliser les produits suivants :

- les huiles d'Anthracène : ce sont des sous-produits de la distillation des goudrons de houille. Ces huiles provoquent la chute des vieilles écorces, détruisent les mousses et les lichens. Elles ont une action insecticide et ovicide. Dose d'emploi : 6 à 7 litres / Hl.

- Les huiles de pétrole : action insecticide et ovicide. Dose d'emploi : 2 à 4 litres / Hl selon les spécialités.

- Les huiles de pétrole + huiles d'Anthracène : cumulent les actions des deux composants. Produit commercial : Rhodhuil hiver (Rhodiagri).

- les huiles jaunes : ce sont des mélanges d'huiles minérales et de colorants nitrés (D. N. O. C. ou Dinosèbe). Action insecticide (ovicide). Ils détruisent les mousses et les lichens. Dose d'emploi : 2 à 3 litres de produit commercial / Hl.

- Les colorants nitrés : (D. N. O. C.) détruisent les mousses, les lichens, les adultes, les larves et les oeufs d'insectes parasites. Nous recommandons ces produits pour lutter contre le psylle. On choisira une journée ensoleillée pour traiter (température se situant autour de 10° C). Dose d'emploi : 1 Kg de produit commercial / Hl.

- Les phénols : Ces produits agissent par contact sur les formes hivernantes des insectes, acariens et sur les champignons. Ils seraient répulsifs vis à vis des lapins. Produit commercial : Lysol n° 2 (Lysol - Hoorman).

En période de prédébourrement :

- Association d'ester phosphorique et d'huiles : oléoparation, oléomalathion. Ces produits uniquement insecticides doivent s'employer les plus près possible du débourrement pour être pleinement efficaces.

- le Cuivre : ce produit est doté de propriétés fongicides et bactéricides. Il permet de limiter les attaques de pseudomonas syringae sur Poiriers qui se développent à la faveur d'un printemps humide et froid. Dose d'emploi : 2,5 Kg de cuivre métal pour 1 000 litres de bouillie.

-=-=-=-=-=-=-

RESISTANCE DES TAVELURES DES POMMIERS ET DES POIRIERS AUX BENZIMIDAZOLES

Le texte ci-dessous a été rédigé par Monsieur J.M. OLIVIER - I.N.R.A. de Pathologie Végétale d'ANGERS :

"Par rapport aux années précédentes, l'année 1978 a été particulièrement favorable au développement des tavelures. En toutes régions, des vergers fortement atteints ont été observés. Cependant, les attaques graves sont restées un fait minoritaire. Il faut souligner que toutes les proliférations de tavelure n'ont pas eu pour origine un phénomène de résistance à des fongicides ; au départ, il y a souvent une mauvaise application (ou une absence) de lutte contre les contaminations primaires.

Cependant, à partir de plusieurs vergers répartis dans toute la France, des souches résistantes de tavelure du Pommier et du Poirier (dans une moindre mesure) résistent à des doses élevées des trois benzimidazoles utilisés :

- bénomyl,
- méthylthiophanate,
- carbendazime.

A titre d'exemple, les souches 1977 (ou issues de collection) sont tuées si on ajoute au milieu de culture 1 ppm d'un quelconque des trois fongicides cités. Les souches 1978 dites "résistantes", non seulement ne sont pas tuées à 100 ppm.

.../...

mais leur vitesse de croissance n'est pas réduite de moitié. Par ailleurs dans un verger où on notait fin Mai 10 % de conidies "résistantes", la poursuite des pulvérisations avec un benzimidazole a conduit fin juin à un niveau de 100 %.

Cette situation n'est pas exceptionnelle. Ces phénomènes de résistance sont apparus chez d'autres parasites, et chez les tavelures ils sont déjà bien connus à l'étranger (Australie, U.S.A., Allemagne, Pologne etc...). Les oonditions climatiques des années précédentes et l'usage modéré des antitavelures qui en découlaient ont peut-être masqué l'expression massive d'un phénomène de résistance. On a signalé, à postériori, çà et là, des difficultés de lutte en 1976 et 1977. Cependant, en 1977 un usage plus important des benzimidazoles a été observé en particulier lorsqu'il y avait risque de dégâts de Botrytis pendant la floraison. De plus, des contaminations conidiennes de fin d'été et d'automne ont eu lieu. Ces remarques et l'analyse des données 1978 conduisent à distinguer deux types de situation :

- des cas (minoritaires) où la résistance existait probablement dès 1977 et s'est trouvée révélée par une lutte contre les contaminations primaires 1978 avec des benzimidazoles,

- des cas plus nombreux, où après un échec de la lutte contre ces contaminations primaires 1978, des tentatives de rattrapages ont été effectuées avec des benzimidazoles, avec parfois des cadences de plus en plus rapprochées et des doses croissantes.

En 1978, au fur et à mesure que ces phénomènes de résistance ont été mis en évidence, il fallait cesser d'employer des benzimidazoles contre des populations résistantes de tavelure. Dans tous les vergers tavelés, une lutte contre les formes hivernantes (dans les feuilles mortes avec l'urée mais aussi sur rameaux) devait être mise en place.

Pour l'année à venir, il importe d'attirer l'attention des arboriculteurs sur les dangers des calendriers basés sur la répétition d'une même matière active. Une alternance des matières actives tenant compte du cycle des parasites visés est préférable. Il faut avant tout mener une lutte préventive efficace contre les contaminations primaires. Les avertissements sont la pour aider les arboriculteurs et les observations de la climatologie locale sont à la portée de tous.

L'emploi de produits classiques (Dithiocarbamates, phtalimides etc...) et donc l'arrêt total des benzimidazoles doit être recommandé dans les vergers où l'existence d'une résistance a été démontrée en 1978. Il serait bon d'étendre cette recommandation à tous les vergers où des benzimidazoles ont été employés en 1978 et où des dégâts même légers de tavelures ont été constatés.

Enfin, dans les autres vergers si on veut conserver les benzimidazoles dans l'arsenal des produits utilisables en arboriculture, il serait souhaitable, au moins pour 1979, de ne pas inclure ces matières actives dans les calendriers anti-tavelure et d'en réserver l'emploi à la lutte contre les maladies de conservation (si elle s'impose et s'il n'y a pas eu de tavelure déclarée au début de l'été).

Il faut enfin signaler que des souches résistantes à la doguadine ont été isolées à l'étranger et donc qu'un usage répété de cette matière active est vivement déconseillé. Tant que l'on ne disposera pas d'un éventail de produits différents, il vaut mieux rechercher une protection préventive convenable et conserver l'intervention "curative" (au sens large) pour des cas extrêmes".

C.P.P.A.P. n° 533 A.D.

4

L'INGENIEUR D'AGRONOMIE

D. CALLU